

Location de salles communales

Publié sur Saint Maximin (<http://www.saintmaximin.eu>)

Pour vos rendez-vous associatifs ou vos événements familiaux,
**la commune peut vous louer la salle Aragon (100 places)
ou la salle de la Jacquerie (100 places).**

Pour se faire, vous devez effectuer **une demande auprès du service population,
au minimum un mois à l'avance.**

Une commission qui se réunit tous les mois décidera si la salle vous est attribuée.

Vous devrez remplir un formulaire avec la salle souhaitée, la date et l'objet de la réservation.

(attention : les associations saint-maximinoises sont prioritaires !).

	Saint-Maximin	Extérieurs
Familles	152.40€	455.17€
Autres organismes à but lucratif ou commercial	304.80€	908.31€

• Semaine (occasionnel) : 69.09€

Attention, une caution de 305 € est demandée pour la location de la salle Aragon

et de 50 € pour son badge.

/// COUVERTS OU BRIS DE VAISSELLE (à l'unité)

--- Familles : 0.61€

--- Autres organismes : 1.53€

Service Population / Etat civil

Mairie de Saint-Maximin (accueil)

15 rue Jean Jaurès - 60740 Saint-Maximin

Tél : 03 44 61 18 40 - Fax : 03 44 61 18 59

Mail : population@saintmaximin.eu [1]

var addthis_config = {"data_track_addressbar":false};

URL source: <http://www.saintmaximin.eu/fr/location-de-salles-communales>

Links:

[1] <mailto:population@saintmaximin.eu>